

CIRCULAIRE N°49 / 2025 – 24 septembre 2025

Objet : Samuel PATY : « SE CONSTRUIRE CITOYEN » Concours National 2025 - 2026

DESTINATAIRES : Responsables des Unions - Conseillers fédéraux

Chers (es) collègues,

Pour notre Fédération nos concours sont la vitrine de notre mission associative, et le moyen de mieux faire connaître notre fonction et les principes et valeurs afférents qui guident notre action.

Vous voudrez bien trouver ci-dessous les informations afférentes au lancement de notre concours national.

Samuel PATY : « Se construire Citoyen 2025/2026 »

*Un calendrier **prévisionnel** est décliné en page 2.*

Au-delà des objectifs du concours et des critères d'éligibilité des dossiers, fixés par la Fédération, il conviendrait aujourd'hui à chaque Union de mettre en œuvre la méthodologie suivante :

- 1)** Dès la rentrée, chaque Président d'Union sollicitera son DASEN pour lui demander d'adresser un courrier d'encouragement à participer au concours **2025/2026** à toutes ses écoles et collègues. (voir modèle de courrier joint)
- 2)** Dès la rentrée, chaque Président de circonscription pourra solliciter son ou ses IEN et/ou CPAIEN de circonscription pour établir ensemble un inventaire des projets d'écoles **2025/2026** afin de repérer les projets éligibles susceptibles d'être proposés au concours.
- 3)** Dès lors que ces 2 étapes seront réalisées, les DDEN pourront, soit lors du premier conseil d'école qui se tient en principe avant les vacances d'automne, soit à la rentrée ou soit par des rencontres d'enseignants, solliciter des participations au concours national **Samuel PATY : se construire citoyen 2025/2026** en remettant les documents du concours joints (règlement, livret du concours, fiche d'inscription, affiches, ...)
- 4)** Avant les vacances de fin d'année civile, chaque fiche d'inscription, validée par le DDEN de l'école, sera adressée au **réfèrent départemental** du concours **Samuel PATY : se construire citoyen** désigné par le C.A de l'Union, qui sera alors chargé d'organiser pour son Union, au nom de la Fédération nationale l'épreuve à l'échelon départemental (mise en place d'un jury, récupération des dossiers finalisés, réunion du jury, délibération, classement.)
- 5)** Enfin, tout au long de l'année, le DDEN se tiendra informé du bon déroulement de l'action retenue, par des rencontres régulières avec le porteur du projet (encouragement, soutien, aide éventuelle, ...)

6) Calendrier prévisionnel du concours :

- **Jusqu'à fin septembre 2025** : Contacts avec les partenaires.

- **Octobre et novembre 2025** :

Recherche des projets éligibles au concours
Transmission par les DDEN des fiches d'inscription au DDEN
réfèrent SCC du **département**.

- **Décembre 2025 à mi-mai 2026** : Suivi des projets.

Envoi des dossiers complets par les DDEN au réfèrent SCC du **département**.

Mise en place du jury et des modalités organisationnelles concernant la remise des prix
(Sans oublier d'informer la FDDEN de la date et du lieu de la remise des prix, ceci afin de permettre la
présence de membres du Conseil Fédéral)

- **Début juin 2026** :

Réunion du **jury départemental**, publication du **classement départemental**.
Envoi des résultats à La Fédération nationale
(Information de la presse locale)

- **3^{ème} semaine de juin 2026** :

Cérémonie de la remise des prix par chaque **Union départementale**.

7) Documents :

Ces documents sont consultables et téléchargeables sur le site fédéral :

<http://www.dden-fed.org/missions-dden/se-construire-citoyen/>

- Règlement du Concours
- Fiche de candidature « Ecole publique »,
- Fiche d'inscription « Collège public »,
- Fiche d'aide au Jury,
- Modèle de « Lettre DASEN »,
- Livret Concours « Se construire Citoyen »,
- Affiche
- Diplôme Se construire Citoyen,
- et logo.

D'avance merci aux Unions et à tous les DDEN pour poursuivre ensemble cette aventure, pour promouvoir l'École de la République, pour transmettre nos valeurs et notre principe de laïcité et pour partager avec les élèves et les équipes éducatives tous ces projets citoyens.